Section 3.—La Conférence Economique Impériale, 1932.

L'année 1932 a vu un événement notable dans l'histoire du Dominion—la Conférence Economique Impériale tenue à Ottawa du 21 juillet au 20 août. Trente-huit ans auparavant Ottawa avait été l'hôte de l'assemblée des délégués de l'Empire Britannique, mais il s'agissait alors d'une conférence coloniale, non pas impériale, qui était limitée tant dans ses pouvoirs que dans sa représentation. L'assemblée de 1932 à Ottawa peut être considérée comme la première conférence impériale tenue en dehors du Royaume-Uni; c'est donc une importante étape dans le développement impérial.

L'origine de la Conférence peut être retracée dans la Conférence Impériale antérieure de 1930. Cette conférence avait adopté à l'unanimité la résolution

suivante:-

"I. La Conférence Impériale est d'avis qu'un plus ample développement des marchés impériaux est de la plus grande importance pour les diverses

parties du Commonwealth.

"II. En autant que cette Conférence n'a pas pu, vu le temps limité accordé pour ses délibérations, examiner pleinement les différents moyens par lesquels le commerce intraimpérial pouvait le mieux être maintenu et étendu, il est résolu que la section économique de la Conférence s'ajourne pour se réunir à Ottawa à une date qui sera convenue par tous les intéressés au cours des douze mois prochains, alors sera reprise l'étude des moyens et méthodes permettant d'arriver au but commun pourvu que cette référence ne soit pas interprétée comme modifiant la politique déjà exprimée au nom d'aucun des gouvernements représentés à cette conférence.

"III. L'agenda de la réunion mentionné dans la résolution qui précède sera

préparé avec l'approbation des différents gouvernements ".

A la session de clôture de la Conférence de 1930, le Premier Ministre du Canada, en conformité avec la résolution ci-dessus, proposait que la Section Economique de la Conférence s'ajournât à Ottawa pour s'y réunir avant l'expiration de douze mois à une date convenable à tous. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Pour donner suite à cette résolution le gouvernement canadien entra en négociation avec les autres gouvernements de l'Empire. Il n'était pas possible de tenir l'assemblée proposée dans les douze mois spécifiés par la résolution, mais vers la mi-janvier 1932 le gouvernement canadien invita formellement les gouvernements du Royaume-Uni, de l'Etat Libre d'Irlande, de l'Union de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde, de Terre-Neuve et de la Rhodésia du Sud à prendre part à une conférence économique à Ottawa, en juillet 1932. Il était compris que cette conférence dans son organisation et sa procédure suivrait les lignes déjà bien tracées aux conférences impériales antérieures. L'agenda tel que finalement approuvé était comme suit:

A. Questions générales de commerce.—

1. Examen des aspects du commerce général et des politiques et administrations tarifaires affectant le commerce de l'Empire y compris, entr'autres, les sujets suivants:

(a) Reconnaissance du principe de préférence tarifaire réciproque au sein du

Commonwealth;

(b) Application générale des préférences tarifaires existantes ou futures au sein du Commonwealth;

(c) Extension aux autres pays du Commonwealth des avantages tarifaires accordés aux pays étrangers;

(d) Détermination du pourcentage de la partie en provenance de l'Empire nécessaire pour obenir les préférences tarifaires;

(e) Primes d'exportation et droits contre le dumping au sein du Commonwealth.

6.5 MINISTER 8

Préparé au département des Affaires Extérieures, Ottawa.